

Webinaire MAIF - FFTT



26/11/2020

Programme

1. Introduction générale et contexte (2')

2. Présentation MAIF (2')

3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (15')

4. Le contrat clubs MAIF (10')

5. Questions – réponses (20')

6. Les autres services MAIF (5')

1. Introduction générale et contexte

- Tour de table :

- FFTT :

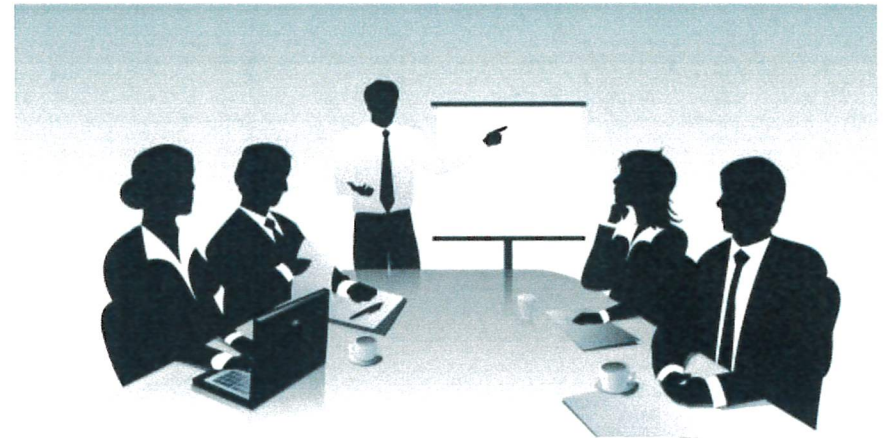
- Kévin Vanlioglu - trésorier général adjoint
 - Paul de Keerle - directeur général
 - Thomas Chevalier - directeur général adjoint

- MAIF :

- Stéphanie Matz - gestionnaire du contrat FFTT
 - Grégory Diguët - responsable de l'offre associations

- Rappel du contexte :

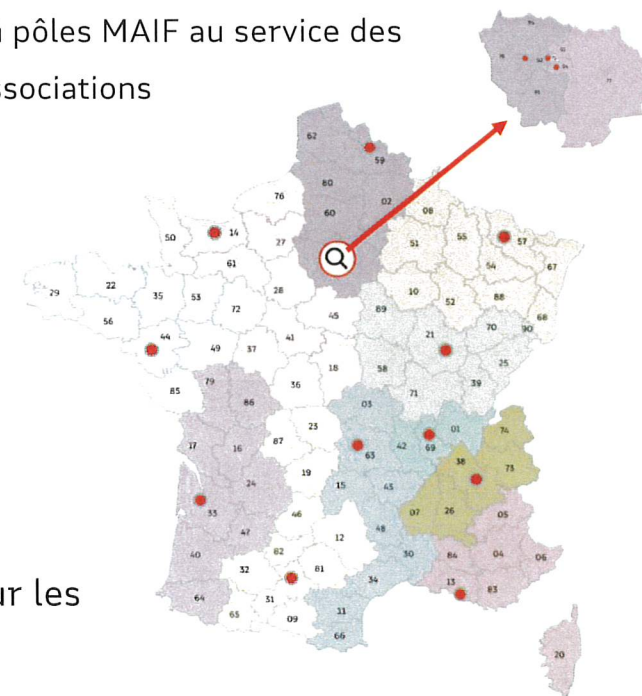
- MAIF assureur de la fédération depuis le 01/07/2019
 - Mise en place d'un contrat fédéral pour garantir les activités et pratiquants
 - Proposition d'un contrat complémentaire pour les besoins propres des clubs



2. Présentation MAIF

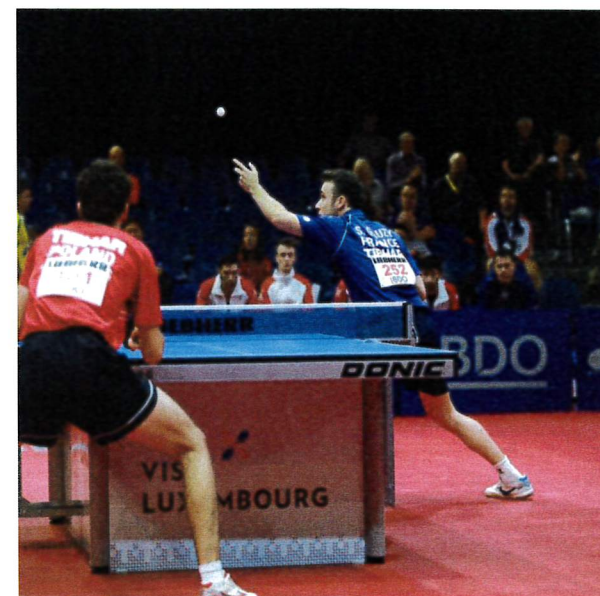
- MAIF assureur des associations depuis 1965
- Plus de 180 000 associations sociétaires
- 1^{er} prix de la relation client pour la 16^{ème} année consécutive
- Accompagnement par diverses actions :
 - Prises de paroles publiques et sensibilisations des dirigeants associatifs sur les différentes responsabilités (RC, mandataires sociaux, ...)
 - Communauté Facebook « Côté Associations » avec + de 70 000 « likes »
 - Mise à disposition d'outils gratuits sur notre site maif.fr : guides pratiques, modèles et formulaires, ...
 - Des contrats d'assurance simples à gérer, relation basée sur la confiance
 - Services digitaux pour accompagner les associations : Mon Asso Facile, Instants Bénévoles

- 14 pôles MAIF au service des associations



3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (1/2)

- Garantit les risques liés aux activités pratiquées sous l'égide de la fédération
- Un socle de 4 garanties :
 - Responsabilité civile et défense
 - Indemnisation des dommages corporels (garantie de base + garanties complémentaires optionnelles)
 - Recours et protection juridique
 - Assistance
- Zoom sur la couvertures des personnes :
 - Les pratiquants licenciés
 - Les dirigeants, éducateurs, bénévoles licenciés
 - La fédé, les ligues, les comités, les clubs
 - Les arbitres, juges, officiels
 - Le personnel médical et paramédical
 - Les bénévoles
 - L'ensemble des préposés de la fédération et des structures fédérales
 - Les détenteurs d'un titre de participation
 - Les groupements d'employeurs



3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (2/2)

- Zoom sur les activités couvertes :
 - Les entraînements et compétitions
 - Les activités de promotion, stages, formation, initiation, ...
 - Les réunions et manifestations extra-sportives
 - Les formations aux examens, diplômes d'enseignement ou arbitrage
 - Les déplacements relatifs à ces activités

- En complément, d'autres garanties incluses :
 - Les biens mobiliers et/ou immobiliers mis à votre disposition dans la limite de 30 jours consécutifs
 - La garantie vol vestiaire
 - La responsabilité civile des mandataires sociaux pour les dirigeants de la FFTT, ligues, comités et clubs

4. Le contrat clubs MAIF (1/2)

- Vidéo de présentation: <https://youtu.be/-fVn3N2ThQg>
- Contrat à adhésion facultative qui vient compléter le contrat fédéral ...
- ... pour couvrir les spécificités propres (locaux et biens) à chaque club, non compris dans le contrat fédéral :
 - Tout le matériel dont le club est propriétaire ou qui est mis à sa disposition pour une durée supérieure à 30 jours consécutifs.
 - Les locaux que le club occupe de manière permanente dès que cette durée est supérieure à 30 jours consécutifs
- 4 formules à partir de 23 € :
 - Jusqu'à 7 700 € de matériel
 - Jusqu'à 7 700 € de matériel et 50 m² d'occupation temporaire
 - Jusqu'à 16 000 € de matériel et 100 m² d'occupation temporaire
 - Jusqu'à 23 000 € de matériel et 200 m² d'occupation temporaire

Au-delà, un contrat sur-mesure serait mis en place

4. Le contrat clubs MAIF (2/2)

- Les avantages :
 - Une couverture globale grâce à 2 contrats qui sont complémentaires
 - Une relation basée sur la confiance avec un minimum d'éléments déclaratifs à fournir
 - => seulement 2 informations à fournir : la surface des locaux occupés + la valeur du matériel
 - Un seul interlocuteur quel que soit le type de sinistre
- Pour en savoir + :
 - Un simulateur en ligne : maif.fr/federation-tennis-de-table
 - Un réseau de conseillers dédiés aux associations joignables au :
09 78 97 98 99



5. Questions - réponses

La parole est à vous !

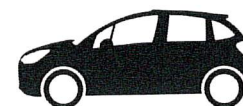


Nous apporterons une réponse à toutes les questions posées dans le chat et pour lesquelles nous n'aurions pas pu vous répondre.

6. Les autres services MAIF

- Des offres d'assurance dédiées à vos biens spécifiques :
 - Assurance véhicules à moteur et remorques :
 - Pour les véhicules dont le club est propriétaire
 - Contrat auto-mission :
 - Pour couvrir le véhicule personnel des dirigeants, bénévoles, éducateurs, dans le cadre des missions confiées par le club
 - Se substitue à l'assurance personnel de ceux-ci

- Des services pour vous accompagner dans votre quotidien :
 - Mon Asso Facile :
 - Logiciel tout-en-un pour gérer votre association
 - Webinar de présentation dédié aux clubs de tennis de table le mercredi 8 décembre
 - Pour vous inscrire : <https://app.livestorm.co/assoconnect-3/mon-asso-facile-clubs-fftt>
 - Plus d'informations sur mon-asso-facile.com
 - Instants Bénévoles :
 - Plateforme en ligne pour recruter et gérer ses bénévoles pour ses événements
 - Plus d'informations sur instantsbenevoles.fr
 - Webinars disponibles en replay et à venir



Mon **Asso Facile**

Instants **Bénévoles**



Merci pour votre participation !

